



CNAC Georges POMPIDOU
Service des Archives

DP - 1985060 (1)
(5)

DISCOURS
DE
MONSIEUR JACQUES CHIRAC
Maire de Paris

À L'OCCASION DE L'AMÉNAGEMENT DES ABORDS
DU CENTRE GEORGES POMPIDOU

Jeudi 3 Février 1994

Madame,

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

**Je suis tout
particulièrement heureux de vous
rencontrer aujourd'hui, au coeur du
Centre National d'Art et de Culture
Georges Pompidou, pour vous**

présenter au côté du Ministre de la Culture et de la Francophonie, ce beau projet d'aménagement des abords du Centre auquel j'attache un intérêt tout particulier.

Il revêt à mes yeux valeur de symbole, et ce à un double titre.

A l'heure où nous commémorons le XXe anniversaire

**de la disparition de Georges
Pompidou, je crois qu'il faut
rappeler combien son action pour
la reconnaissance et
l'épanouissement de l'art du
vingtième siècle a été
déterminante.**

**Il a su comprendre
combien les différents modes
d'expression culturels sont
complémentaires et susciter entre**

eux une véritable "synergie", au service du public. Aujourd'hui, cette conception d'un centre pluriculturel nous semble naturelle. Il faut avoir à l'esprit qu'au milieu des années 70 elle était révolutionnaire et que, depuis lors, elle a fait école de par le monde.

Par ailleurs, cette opération que vous a présentée Jacques Toubon est un bel

exemple de concertation entre la Ville et l'Etat. Elle redonnera à un quartier de Paris, carrefour de l'histoire et de la modernité, une harmonie architecturale et un caractère convivial qui s'étaient effacés avec le temps.

Je me suis fixé pour objectif, vous le savez, de rendre le centre de Paris plus agréable aux piétons. Cette opération y participe,

**et je forme le voeu qu'à l'épreuve
du temps elle constitue une
référence pour notre capitale.**

**D'après de récentes
enquêtes, Paris est la ville
européenne qui remporte tous les
suffrages en matière de qualité de
la vie. De tels aménagements ne
peuvent que conforter cette
position.**

Une ville où il fait bon vivre, c'est une ville où il fait bon flâner, découvrir, admirer, se cultiver dans un environnement agréable et sûr. C'est dans cet esprit que nous avons confié à Renzo Piano le réaménagement des abords de cet équipement qui, rappelons-le, est le plus visité du monde.

**L'AMENAGEMENT
DES ABORDS
DU CENTRE GEORGES POMPIDOU**

**Exposition
du 4 au 28 février 1994**

**Galerie d'informations
Rez-de-chaussée**

SOMMAIRE

Préambule	page 2
L'aménagement des abords du Centre Georges Pompidou	
– pourquoi améliorer les abords du Centre ?	page 3
– l'origine du projet	page 3
– le projet d'aménagement	page 5
– la Piazza et la rue Saint–Martin	page 6
– l'atelier Brancusi	page 7
– le parc de stationnement souterrain pour autocars	page 9
– la rue Rambuteau et la rue du Renard	page 10
– la rue Saint–Merri et la place Stravinsky	page 11
– le traitement urbain	page 12
L'exposition	page 14

PREAMBULE

Le succès du Centre Georges Pompidou n'est plus à démontrer. Les huit millions de visiteurs qu'il accueille par an, la qualité des projets culturels qu'il produit en font un lieu unique de la culture moderne et contemporaine.

Cependant, depuis plusieurs années, la dégradation du bâtiment et de ses abords, les conditions d'accès et d'accueil du public rendent indispensable la mise en oeuvre d'un programme de rénovation générale.

Le réaménagement des abords est une des composantes principales de cette ambition. Il répond également au souci de la Mairie de Paris de résoudre les problèmes de circulation, d'insécurité et de salubrité, et de meilleure insertion urbaine de la zone proche du Centre Georges Pompidou qui ont des conséquences néfastes sur la vie économique du quartier et sur l'image de la capitale.

Ce projet du Ministère de la Culture et de la Francophonie et de la Mairie de Paris fait l'objet d'une présentation au public alors qu'au même moment s'ouvre dans l'ensemble des espaces du Centre Georges Pompidou une manifestation consacrée à la Ville.

Quelques chiffres précisent l'ampleur et la force de ce projet de réaménagement urbain :

- les surfaces d'espaces publics réaménagés : 17 000 m² ;
- l'intégration de l'atelier du sculpteur Brancusi dans un bâtiment autonome, précédé d'un jardin clos relié au bâtiment principal, sur une surface de 650 m² ;
- la création d'un parc de stationnement pour autocars, sur 4 500 m², en sous-sol, d'une capacité de 20 places, pour libérer la rue du Renard du stationnement des cars ;
- l'aménagement de locaux souterrains destinés à des activités de livraison et de stockage sur une surface de 2 800 m².

Ce projet est un des éléments majeurs du dispositif qui vise à permettre un nouveau développement du Centre, après quinze ans de fonctionnement, pour qu'il reste le plus grand et le plus prestigieux établissement culturel français dédié à la culture contemporaine.

L'AMENAGEMENT DES ABORDS DU CENTRE GEORGES POMPIDOU

POURQUOI AMELIORER LES ABORDS DU CENTRE ?

Partie intégrante de la vie du Centre Georges Pompidou, la grande place piétonne située devant la façade principale (Piazza) et les abords du Centre souffrent d'une certaine dégradation. Dès 1990, le souci partagé d'améliorer cette situation a conduit les responsables du Centre et de la Mairie de Paris à mener une réflexion commune sur le réaménagement des abords.

Les principaux objectifs sont liés :

- à la suppression du stationnement des cars rue du Renard,
- à l'harmonisation du mobilier urbain,
- à l'amélioration de la sécurité,
- au déplacement de l'atelier du sculpteur BRANCUSI pour une meilleure insertion dans le Centre,
- à la rénovation du revêtement de sol et au réaménagement des cheminements piétonniers (notamment rue Rambuteau et rue du Renard).

L'ORIGINE DU PROJET

Le réaménagement des abords du Centre Georges Pompidou marque le lancement des chantiers de réhabilitation globale du bâtiment dans la perspective du vingtième anniversaire de sa construction, en 1997. L'opération doit être achevée fin 1996.

Situé conjointement sur des territoires appartenant à la Ville et à l'Etat, et partageant le même caractère d'espace public, le projet de réaménagement devra avant tout redonner une cohérence globale, tant esthétique que fonctionnelle, à tout le périmètre traité.

Une première convention, signée en juin 1991 par le Centre Georges Pompidou et la Mairie de Paris, a défini un programme de travaux dont la maîtrise d'ouvrage est confiée au Centre. En août 1991 une première mission d'études était confiée à l'Architecte RENZO PIANO, l'un des concepteurs du Centre Pompidou. Sur la base de cet avant-projet sommaire, un programme détaillé définitif a été mis au point en 1992.

Une nouvelle convention a été passée entre la Mairie de Paris et le Centre National d'Art et de Culture Georges Pompidou sur la base du nouveau programme.

Le Conseil de Paris a délibéré sur ce projet lors de sa séance du 15 janvier 1993. Cette convention, signée des deux parties le 18 mars 1993, fixe les modalités de conduite et de financement du projet en confiant la maîtrise d'ouvrage au Centre National d'Art et de Culture Georges Pompidou et confirmant RENZO PIANO BUILDING WORKSHOP en sa qualité de maître d'oeuvre sur la base de la procédure de choix intervenue lors de l'A.P.S. (avant-projet sommaire).

Un marché de maîtrise d'oeuvre a donc été passé par le Centre à RENZO PIANO en octobre 1993 pour l'étude et la réalisation du projet.

Les études et les consultations d'entreprises dureront une année pour un démarrage des travaux prévu début 1995. Le chantier proprement dit se déroulera sur deux ans pour s'achever fin 1996.

Le budget total de l'opération est de 120 MF, pour lequel la Mairie de Paris apporte une participation de 45 MF et l'Etat une subvention d'équipement de 55 MF ; le complément soit 20 MF est versé par la SERGACEB, Société concessionnaire du parc de stationnement existant du Centre, en contrepartie de l'exclusivité de l'exploitation du futur parc pour autocars.

Un comité de suivi, prévu dans la convention, permet d'associer étroitement les directions techniques de la Mairie de Paris à la conduite du projet assurée par le Centre National d'Art et de Culture Georges Pompidou.

LE PROJET D'AMENAGEMENT

Améliorer l'unité de l'espace public, le cheminement des piétons et la sécurité

Le projet doit rétablir l'unité des abords du Centre, à la fois par une délimitation plus claire du périmètre immédiat du Centre proprement dit et par une meilleure liaison avec les zones avoisinantes.

Il ne propose pas de modification lourde des espaces urbains. Il s'agit plutôt d'une mise en ordre : une valorisation des points forts du projet d'origine, une suppression des points faibles.

L'aménagement des abords du Centre porte sur une zone délimitée par la rue Beaubourg et la rue du Renard à l'est, la rue Rambuteau au nord, la rue Saint-Martin à l'ouest et la rue Saint-Merri au sud.

L'ensemble de cette zone piétonne est traité, y compris les places Georges Pompidou (Piazza) et Stravinsky : les travaux concernent la réfection ou l'amélioration des revêtements de sol, du mobilier urbain, de l'éclairage public et des plantations.

L'atelier BRANCUSI, actuellement situé à l'angle nord/ouest du site, sera démoli et réinséré dans un bâtiment de qualité, conçu par Renzo Piano Building Workshop, pour apparaître comme un espace du Musée national d'art moderne à part entière.

Un parc de stationnement pour autocars, aménagé dans le parc existant sous la Piazza, offrira une vingtaine de places : l'actuel stationnement des autocars rue du Renard sera supprimé, ce qui permettra le nécessaire élargissement du trottoir au pied du bâtiment.

LA PIAZZA ET LA RUE SAINT-MARTIN

La place Georges Pompidou – Piazza – constitue le parvis du Centre National d'Art et de Culture Georges Pompidou. En comblant le décaissé dans sa partie centrale et en élargissant sa surface, grâce à la démolition de l'atelier Brancusi, la Piazza retrouvera une forme simple et forte, cohérente avec la façade du bâtiment dans toute sa dimension. Elle s'ouvrira davantage vers le carrefour des rues Saint-Martin et Rambuteau, rééquilibrant vers le nord son appropriation par le public (actuellement les visiteurs se concentrent sur la zone sud, c'est à dire du côté de la rue Saint-Merri).

Les deux murs bordant la place au nord et au sud seront revêtus de pierre. La silhouette du mur nord sera modifiée par le nouveau bâtiment Brancusi implanté rue Rambuteau, à l'aplomb de ce mur.

Un escalier sera créé au pied des escaliers mécaniques, pour permettre un accès piéton public direct entre le bas de la Piazza et la rue Rambuteau, en face du quartier de l'Horloge.

Le revêtement de sol et l'étanchéité de la Piazza seront entièrement refaits :

- la partie basse horizontale au pied du bâtiment sera traitée en dalles de granit ; ce matériau sera également utilisé pour refaire le périmètre immédiat du Centre au pied de ses façades, créant ainsi un cadre au sol du bâtiment et reliant l'atelier Brancusi au bâtiment principal,

- la partie en pente de la place sera agrémentée, dans sa partie centrale haute, de gradins de faible hauteur, en vue de faciliter la réalisation de spectacles extérieurs (projection sur la façade, par exemple) et d'y localiser les activités spontanées d'animation de la Piazza, dégageant ainsi les cheminements principaux d'accès au Centre,

- le reste de la place sera pavé.

Les modifications dans la rue Saint-Martin sont étroitement liées avec celles de la Piazza. Une meilleure localisation des sanitaires et l'enlèvement des édicules d'ascenseurs d'accès au parc de stationnement permettront un libre passage vers la Piazza. En même temps, l'intensification des plantations d'arbres renforcera la perspective de la rue Saint-Martin.

Le revêtement de sol sera repris en pavés et en dalles de granit et se raccordera sur des bandes de pavage existant.

L'ATELIER BRANCUSI

A sa mort, le 16 mars 1957, le sculpteur Constantin BRANCUSI a légué la totalité du contenu de son atelier à l'Etat français, sous réserve qu'il le présente au public dans une reconstitution aussi fidèle que possible. Cette collection, unique au monde, d'une oeuvre fondatrice de toute la sculpture moderne, comprend 137 sculptures, 87 socles, 41 dessins, deux peintures et plus de 1 600 plaques photographiques de verre et tirages originaux, tous de la main de l'artiste.

Lieu de travail et de création de BRANCUSI, l'atelier, avec le grand nombre de chefs d'oeuvre présentés, constitue un lieu exceptionnellement émouvant. On peut le considérer comme "trésor national" et sa réouverture au public fin 1996 sera un événement culturel de portée internationale.

Une première version en a été présentée en mars 1962, au Musée national d'art moderne, alors installé au Palais de Tokyo. Cette reconstitution, étonnante car inhabituelle, était loin d'être satisfaisante, les plafonds du Palais de Tokyo étant trop bas pour accueillir les très grandes pièces, et les salles peu conformes puisqu'elles n'avaient ni les dimensions nécessaires, ni l'éclairage naturel si important pour le sculpteur.

A partir de 1974, au stade de la préfiguration du Centre Pompidou et du transfert des collections du Musée national d'art moderne, le problème de l'emplacement éventuel de l'atelier BRANCUSI se posait de nouveau.

Après plusieurs propositions qui se sont avérées inadéquates pour des raisons de surcharge et de dimensions, il a été décidé de l'installer sur le côté nord de la Piazza, à l'angle des rues Saint-Martin et Rambuteau. La construction de l'atelier fut achevée en avril 1977 et l'ouverture officielle eut lieu le 27 juin 1977.

Cette construction, dont l'aspect modeste cherchait à rappeler l'ancien atelier du sculpteur à Montparnasse, impasse Ronsin, a toujours paru incongrue et disparate dans le contexte du plateau Beaubourg. Son isolement du Centre en rendait la visite difficile et dangereuse pour la collection. Après plusieurs années de mauvais fonctionnement, il a paru nécessaire de repenser entièrement le projet pour l'intégrer dans un projet global et cohérent des environs du Centre.

Le projet de RENZO PLANO installe l'atelier au centre d'un édifice ménageant un circuit de visite périphérique ; les volumes intérieurs de l'atelier d'origine sont strictement respectés ainsi que la disposition des oeuvres et des espaces de travail et de vie de l'artiste ; l'ensemble est présenté sous la protection de parois vitrées. Ces dispositions architecturales permettent de créer les meilleures conditions de conservation d'oeuvres en bois et plâtre particulièrement fragiles, tout en conservant l'esprit du lieu et l'expérience d'une visite exceptionnelle.

L'édifice ouvre sur un jardin de 200 m², fermé par une grille, accentuant le côté calme et intimiste de la visite.

Il est prévu d'implanter l'ensemble rue Rambuteau, à proximité immédiate du Centre, à l'aplomb du mur nord de la Piazza. Décaissé d'environ 1,30 m pour accentuer, à la fois la spécificité du lieu et une meilleure insertion du volume construit, l'édifice, d'une surface d'environ 460 m², est délimité par un mur revêtu de pierre, d'environ 3,50 m de haut.

La toiture de l'atelier proprement dit est en shed assurant un éclairage naturel nord, la toiture sur l'entrée et la galerie périphérique étant plate et traitée en verre.

Cette nouvelle implantation de l'atelier améliore l'angle nord/ouest de la Piazza et le carrefour des rues Rambuteau et Saint-Martin. Elle nécessite le déplacement du poste souterrain de livraison d'alimentation électrique du Centre vers le tunnel Rambuteau réaménagé. Le nouveau poste bénéficiera des progrès techniques importants réalisés depuis 20 ans sur l'appareillage électrique.

LE PARC DE STATIONNEMENT SOUTERRAIN POUR AUTOCARS

Parmi les mesures annoncées par Monsieur Jacques CHIRAC lors de sa conférence de presse du 2 avril 1993, consacrée à la circulation et au stationnement des autocars de tourisme à Paris, la création de parcs de stationnement hors voie, aménagés spécialement pour les autocars, concerne les sites du Grand Louvre (parc de 80 places déjà en service), de BERCY (en projet 80 places) et du Centre Georges Pompidou.

Le projet prévoit d'aménager, dans un volume existant du parc pour voitures du Centre, un parc de stationnement d'une vingtaine de places pour autocars, accessible par le Tunnel Berger.

La mise en service de cet ouvrage permettra d'interdire le stationnement sauvage des cars dans la rue du Renard, améliorant ainsi le trafic de cette rue, et d'élargir le passage piéton au pied du bâtiment.

L'aménagement de ce parc en sous-sol nécessitera d'importants travaux de renforcement des dalles et compartimentage, de mise en sécurité – issues de secours, détection et protection incendie – et d'équipements techniques de ventilation.

Occupant l'actuel parc de stationnement privé du Centre et une partie du parc voitures géré par la SERGACEB, l'installation du parc de stationnement pour autocars entraînera, d'une part, le réaménagement d'une aire de livraison et de locaux de stockages du Centre et, d'autre part, la modification d'accès et de signalétique du parc de stationnement pour voitures.

LA RUE RAMBUTEAU **ET LA RUE DU RENARD**

La zone nord du Centre dans la rue Rambuteau et son carrefour avec le trottoir de la rue du Renard sont très dégradés en raison, d'une part, de l'importance des deux trémies d'accès au parc de stationnement du Centre et au Tunnel Rambuteau désaffecté et, d'autre part, de l'étroitesse du passage piéton rue du Renard, entre la façade du Centre et ses éléments de structure.

Dans la rue Rambuteau, la trémie d'accès au Tunnel Rambuteau désaffecté servira de nouvel accès au parc de stationnement voitures du Centre ; l'actuel accès sera comblé derrière un mur de soutènement, et planté d'arbres, permettant ainsi un passage piéton élargi et agréable au pied de la façade Nord du bâtiment.

Dans la partie nord de la rue du Renard, la façade du Centre sera déplacée sur deux trames (enlèvement de grilles sur l'une, déplacement de la structure enveloppe sur l'autre), redonnant aux piétons la même largeur confortable de passage qu'en partie sud de la rue du Renard.

La suppression du stationnement autocars dans cette rue autorise l'élargissement du trottoir d'environ 2, 50 m. Ce trottoir, qui présente actuellement de nombreux accidents (emmarchements, grilles de ventilations et tampons de visite), sera totalement nivelé. Des dalles de granit sur toute sa surface remplaceront les pavés actuels.

Enfin l'éclairage du passage sous les gaines en améliorera le confort et la sécurité.

LA RUE SAINT-MERRI ET LA PLACE STRAVINSKY

La Place Stravinsky, située au pied de la tour de l'IRCAM et en surplomb de ses volumes enterrés (salle de concerts, studios, chambres acoustiques...), est animée par la fontaine créée par TINGUELY et Niki de SAINT PHALLE. Cet espace, très apprécié du public, mérite que l'on procède à la réfection des dalles en gravillons lavés et des garde-corps qui longent la verrière au sol de l'IRCAM, ainsi que la zone sud-ouest de la place où se trouve l'escalier de secours et la trappe du monte-charge de l'Institut.

L'ensemble de la surface de la place sera refait en dalles de granit posées sur plots ; les garde-corps seront remplacés par un muret en pierre servant d'adossement à un banc tourné vers la fontaine. Les finitions autour de l'escalier de secours et du monte-charge redonneront à l'ensemble de cette place une homogénéité.

Le revêtement en pavé de la rue Saint-Merri sera également refait. Le nombre de bornes interdisant le stationnement sera diminué pour ne pas gêner le cheminement piéton.

LE TRAITEMENT URBAIN

La zone du projet comprend les rues du Renard, Rambuteau, Saint-Martin, Saint-Merri, ainsi que la place Georges Pompidou (Piazza) et la place Igor Stravinsky.

Les revêtements de sol

Le parti retenu par RENZO PIANO distingue la périphérie immédiate du bâtiment des espaces publics : au pied des façades, le revêtement choisi en dalles de granit tout autour du Centre donne au bâtiment un socle homogène. Les rues adjacentes sont partiellement reprises en pavés en respectant ou en modifiant partiellement les bandes de granit existantes.

La Place Igor Stravinsky et les gradins créés sur la Piazza sont revêtus de dalles de granit sur plots. Le reste de cette place est refait en pavés.

Le mobilier urbain et les plantations

Depuis l'ouverture du Centre, divers éléments de mobilier urbain ont été implantés.

Le projet de RENZO PIANO propose de rationaliser l'implantation de ces éléments. En supprimant certains d'entre eux (édicules d'ascenseurs, cabines sanisettes réimplantées en sous-sol), il cherche à les regrouper en les disposant dans des alignements judicieux par rapport aux plantations et aux délimitations des rues, de la place et de la périphérie du Centre.

En ce qui concerne les plantations : certaines d'entre elles, situées notamment à l'emplacement du nouvel atelier Brancusi, seront transplantées au Bois de Vincennes. Les alignements actuels sur les rues Rambuteau et Saint-Martin seront complétés par des plantations nouvelles.

L'éclairage

En dehors de l'éclairage public classique des rues environnantes, les architectes PIANO et ROGERS, lors de la conception du Centre, ont prolongé le concept de la

transparence du bâtiment à sa mise en lumière : la nuit, le bâtiment éclairé de l'intérieur est perçu au-delà de la Piazza.

Le projet de réaménagement intègre l'amélioration de l'éclairage public aux abords du Centre, comprenant la Piazza et les rues adjacentes au bâtiment.

La mise en lumière de l'ensemble du bâtiment est également à l'étude et sera mise en oeuvre ultérieurement.

L'EXPOSITION

Installée dans la Galerie d'Informations, située au niveau du forum du Centre, l'exposition du projet a lieu du 4 au 28 février 1994.

Elle s'organise sur deux grandes tables de présentation en vis-à-vis de panneaux photographiques disposés verticalement sur cimaises.

Le parcours de visite, autour des tables, commence par une maquette plan masse à l'échelle 1/200^e, présentant le projet global. Il se poursuit par le détail des éléments significatifs que sont le parc de stationnement pour autocars, l'atelier BRANCUSI (illustré notamment par deux maquettes à l'échelle 1/50^e et 1/20^e, représentant respectivement l'intérieur de l'atelier et la toiture) puis le traitement urbain relatif aux travaux de surfaces à savoir revêtement de sols, mobilier urbain, plantations, éclairage public. La présentation s'achève sur des informations relatives au déroulement du chantier et au calendrier des travaux.

D'une façon systématique, des photographies des ouvrages dans leur état actuel sont mises en regard des maquettes et plans qui décrivent le projet, afin de permettre une visualisation concrète des travaux.

Les cimaises, en vis-à-vis, accueillent, d'une part, un rappel historique de la construction du Centre National d'Art et de Culture Georges Pompidou, vue à travers le regard du photographe Marc Petitjean, et, d'autre part, des représentations d'oeuvres du sculpteur Constantin Brancusi dans son atelier à partir de photographies qu'il a lui-même réalisées et dont les originaux appartiennent au fonds du Musée national d'art moderne.